

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne :

A SAUMUR : chez tous les Libraires.
A PARIS : Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-

SAUMUR,

14 Avril 1881.

LA QUESTION TUNISIENNE.

Paris, 13 avril.

Hier, au conseil des ministres, le gé-
néral Ferre a fait savoir au conseil que les
troupes expéditionnaires qui sont toutes

Le général Forge mol, commandant la
division de Constantine, dirigera une co-
lonne; le général Logerot commandera la

Le bruit s'accrédite très-sérieusement,
ce soir, que le commandement en chef des
troupes destinées à opérer en Tunisie sera

Voici la composition de l'état-major gé-
néral de l'armée expéditionnaire :

M. le général de division Forge mol, com-
mandant en chef;

Le colonel prince de Polignac, chef d'é-
tat-major général; le commandant Pont,
directeur des affaires arabes; M. Roidot,

M. Didier commande en chef les goums
de la cavalerie indigène.

Le lieutenant-colonel Brugère est arrivé
à Bône.

Le peintre Detaille suivra l'expédition.

On est toujours sans nouvelles sérieuses
de la frontière tunisienne.

Aucun fait saillant ne s'est produit de-
puis l'entrevue du général Ritter avec les
trois officiers supérieurs tunisiens.

Le général a observé dans cette entrevue
la plus grande réserve, déclarant ne pas
avoir mandat pour négocier sur un point

quelconque. Il n'a donc pas été question
d'une indemnité de 300 mille francs.

Les envoyés sont repartis assez découra-
gés de l'insuccès de leur tentative.

A l'heure qu'il est, la concentration est à
peu près terminée. On croit que l'action
s'engagera bientôt d'une façon sérieuse.

Paris, 13 avril.

Une dépêche de Tunis reçue ici ce matin
annonce qu'une démonstration hostile à la
France a été faite hier devant la maison du

M. Roustan a télégraphié hier soir pour
savoir s'il doit quitter son poste.

Les tribus algériennes et tunisiennes me-
nacent de faire cause commune.

Une grande agitation règne à Tunis.

Tunis, 13 avril.

Dépêches du Temps. — Dans la confé-
rence des consuls qui a été tenue hier, à
quatre heures, chez le consul de France,

On a décidé, sur l'offre du consul de
France, que la Compagnie de Bône-Guelma
favoriserait la rentrée à Tunis des Euro-
péens de toutes nationalités, isolés dans la

Pour Tunis même, il a été convenu que
les consuls présenteraient au Bey des obser-
vations sur les fâcheuses interprétations aux-
quelles se prêtait la dernière phrase de sa

Ali-Bey est allé hier en grande cérémonie
faire la prière à la mosquée. Il a été ac-
cueilli par les acclamations d'une foule

Dépêches de la France. — Le gouverne-
ment français a répondu au Bey que notre
armée n'inquiéterait pas les Arabes qui ne

Le Bey a répliqué qu'il ne ferait pas la
guerre aux Français, mais qu'il ne pouvait
répondre des Arabes. Les Arabes croient

Les collègues de M. Maccio lui ont fait
des reproches. Celui-ci leur a proposé de
tenir une réunion. Détail piquant, cette réu-

On mande de Toulon qu'un train vient
d'amener un escadron du 41^e hussards, qui

De Lunéville — Lunéville! — sont partis
deux escadrons du 9^e et deux du 13^e chas-

Le National reçoit de Vienne la dépêche
suivante :

« Tout le nord de l'Albanie est en insur-
rection. Derwish-Pacha et Ali-Bey marchent
contre les insurgés. »

Rome, 13 avril, 9 h. matin.

M. Cairoli persistant dans son attitude in-
décise, la crise reste au même point qu'hier
soir, et la formation d'un ministère composé

Constantinople, 13 avril.

Le Sultan a voulu voir M. Tissot qui lui a
expliqué la situation tunisienne; le Padishah
a déclaré qu'il fallait en effet châtier les

Chronique générale.

La dernière séance de la Chambre étant
fort avancée, avons-nous déjà dit, M. Ferry

est cependant monté à la tribune pour faire
des déclarations de la plus haute gravité.

Je tiens à déclarer, a-t-il dit, qu'entre
l'expédition tunisienne que vous avez approu-
vée... (Interruptions à droite: Non! Non!)
M. Ferry reprend: la Chambre et le Sénat

Bref, à en croire M. Ferry, aucune spé-
culation véreuse ne se déguise sous le couvert
du patriotisme. M. Paul Bert propose d'ac-

« L'affaire est dans le sac », comme on
dit en jargon opportuniste; M. Ferry a un
blanc-seing; il peut faire la guerre aux

Le tour est bien joué. Comme escamotage,
le Géois n'a jamais fait mieux. La Constitu-
tion réserve au Parlement le droit de déclai-

La guerre n'est pas déclarée, mais nous
sommes en état de guerre; contre qui? on

Le gouvernement dépensera l'argent,
expédiera les troupes, les Chambres paie-
ront, les Chambres approuveront, impos-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Il y avait un dîner ce soir-là chez les parents de
la future, repas tout intime, comme nous l'avons
dit, et auquel devait prendre part seulement la

Vers six heures, les premières voitures entrèrent
dans la cour. M^{me} Delavigne, avec une grâce par-

Alfred de la Charnie arriva l'un des derniers; il
était accompagné de sa mère, de l'oncle de Lyon,

Le repas fut d'abord un peu guindé, comme le
veut le cérémonial des gens d'un certain monde,

M^{me} de la Charnie, avec laquelle nous allons
faire plus ample connaissance, était encore une
jolie femme dans toute l'acception du mot; elle

Rarement on la vit rire; ceux qui la connais-
saient depuis peu de temps seulement, prétendaient

On ne connaissait qu'un seul défaut à M^{me} de la

Charnie, — encore était-ce bien un défaut? —
l'ambition! En consentant à ce que son fils épousât
une petite commerçante, certes la future belle-mère

Ah! si le hasard eût donné à M^{me} de la Char-
nie un pauvre million seulement, comme elle se
fût empressée de rompre ce mariage, comme elle

Alfred aimerait-il Fernande? Les entrevues qui
avaient eu lieu jusqu' alors entre les jeunes gens,

l'une des familles apportait un nom, l'autre donnait
la fortune permettant de le soutenir dignement.

Dès son entrée chez le négociant, M^{me} de la
Charnie, comme toujours, devint le principal
objectif des invitants et des invitées. Sous Louis XV,

Son mari, qui avait eu autrefois un régiment sous
ses ordres, reconnaissait lui-même son autorité

Le dîner terminé, chacun revint au salon où le
café était servi; plusieurs groupes se formèrent;

M^{me} de la Charnie, au milieu d'un autre groupe
d'invités, donnait son impression sur la comédie

Nous allons occuper Tunis, la chose est claire. En 1878, l'Angleterre, qui convoitait Chypre, nous invita à prendre Tunis, et le maréchal de Mac-Mahon, alors Président de la République, jurait et sacrant tous les matins : Allons-nous à Tunis, quand parons-nous pour Tunis ?

M. Gambetta s'y opposa : Ne lui laissons pas cette gloire, disait-il, gardons-la pour nous. Aujourd'hui qu'il est, aux yeux de tous, le maître incontesté de la France, M. Gambetta veut prendre Tunis, c'est le don de joyeux avènement qu'il nous offre à l'avance. Mais l'heure favorable est passée, l'Angleterre suscite des difficultés, le ministère Disraeli est remplacé par un ministre Gladstone, l'Angleterre ne se souvient plus. Si elle nous laisse prendre Tunis, elle réclamera une compensation. L'Italie est malveillante, et elle a préparé contre nous une insurrection arabe. Il faudra conquérir par la guerre ce que, il y a deux ans, nous pouvions prendre sans coup férir.

Tel est le résultat le plus clair de l'égoïsme de M. Gambetta. Les familles des soldats victimes de la guerre s'en souviendront.

Sur le crédit qui vient d'être voté par les Chambres pour l'expédition tunisienne, on a déjà ordonné, au ministère de la guerre, une dépense de 392,000 fr. pour l'indemnité d'entrée en campagne des officiers qui doivent prendre part à l'expédition.

On lit dans la Gazette allemande :

« Spectacle singulier ! c'est précisément au moment où les trois puissances du Nord se rapprochent qu'il éclate une scission entre les trois puissances occidentales et que la France, l'Angleterre et l'Italie se regardent mutuellement d'un œil plein de défiance. Que la France mette la main sur Tunis, et l'on verra peut-être l'Angleterre chercher une revanche en Egypte, et l'Italie un dédommagement à Tripoli. A coup sûr, il se produira des conflits qui diviseront pour longtemps les trois puissances maritimes de l'Occident. Ce sont peut-être les Kroumirs qui feront éclater ce grand conflit pour la domination sur la Méditerranée et qui seront appelés à changer de cette façon tout le groupement politique de cette partie du monde. »

Tous les officiers de l'état-major général ont passé les journées de vendredi, samedi et dimanche au ministère de la guerre, de huit heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Que feraient-ils pour une mobilisation complète de l'armée ? Qui dit cela ? C'est un organe quasi-officiel, le National, et tous les députés de gauche font chorus avec leurs journaux sur l'incapacité et la balourdise de M. Farre. Alors, pourquoi M. Farre est-il encore ministre ?

Le National annonce également des révélations qui montreront que le général Farre est aussi coupable d'incurie dans les questions qui relèvent de sa spécialité que dans celles de la mobilisation.

prochés, causaient du lendemain, non à la manière des amoureux, mais au point de vue de l'étiquette à observer vis-à-vis des invités.

François allait de l'un à l'autre, disant un mot à celui-ci, entamant un bout de conversation avec celui-là et souriant à tous.

Dix heures venaient de sonner à la pendule qui ornait la cheminée du salon, lorsqu'un domestique, ouvrant la porte, annonça :

— Monsieur Michel Desvignes !

A ce nom, François eut un mouvement de colère qu'il ne put maîtriser. Tout le monde porta les yeux sur l'inconnu qui, debout sur le pas de la porte, toujours vêtu en paysan, semblait comme paralysé et n'osait avancer. Apercevant son frère, Michel marcha vers lui :

— Pardonne-moi de t'avoir fait attendre, dit-il, mais ton employé a voulu, malgré tout, me faire dîner au restaurant.

Les témoins de cette scène, surpris et silencieux, écoutaient sans comprendre. M^{me} Delavigne et Fernande étaient d'une pâleur affreuse ; François eut voulu être à cent pieds sous terre.

— Très-bien ! répondit brièvement le négociant ; Louis ! cria-t-il au domestique, qui venait de remettre la bévue, conduisez monsieur où vous savez.

Michel, à ce nom de « monsieur » que son frère lui donnait devant des étrangers, se sentit profondément blessé au cœur.

LE GÉNÉRAL OSMONT.

Voici quelques notes rapides sur le général Osmont, qui vient de prendre le commandement du corps expéditionnaire en Tunisie :

Né en 1848, il a fait toute sa carrière militaire dans le corps d'état-major. Sorti de Saint-Cyr le 4^e octobre 1866, la guerre de 1870 le trouva général de brigade à Dijon et lui valut la promotion au grade de général de division.

Le général Osmont a pris part, depuis son entrée au service, à toutes les campagnes de l'Empire. En Crimée, il fut blessé et nommé chevalier de la Légion-d'Honneur ; en Syrie, il était chef d'état-major du général Beaufort d'Hautpoul ; au Mexique, Bazaine le prit comme chef d'état-major général ; en Italie, il se distingua par sa brillante conduite, comme partout ailleurs.

En 1877, le général Osmont commandait la division d'Oran, lorsqu'il fut appelé au commandement du 40^e corps d'armée, puis à celui du 19^e, à Alger, en remplacement du général Saussier.

Le général Osmont est grand-croix de la Légion-d'Honneur.

Le préfet de Vaucluse est en disgrâce auprès de M. Gambetta.

Il ne resterait pas longtemps en place, s'il n'était l'ami du député Saint-Martin, en qui M. Gambetta espère lors du vote pour le scrutin de liste.

La grande faute du préfet de Vaucluse est de n'avoir pu empêcher une chanteuse de café-concert de changer contre un autre nom celui de M^{me} Gambetta, qui est le sien.

Un correspondant romain écrit à un journal italien :

« Les journaux ont laissé passer presque inaperçu le récent voyage à Rome de l'archiduc Louis-Victor d'Autriche, frère de l'Empereur. Cependant, je sais de bonne source que ce voyage a une haute importance politique et pourrait précéder de graves événements. »

L'archiduc, dans son court passage, a visité deux fois le Pape, une fois le roi Humbert, trois fois le cardinal Jacobini, et il a tenu de longues conférences avec les deux ambassadeurs d'Autriche à Rome, mais il n'a voulu parler à aucun ministre.

L'Autriche n'a aucune confiance dans le ministère actuel, coupable à ses yeux de laisser toujours vivant et peut-être de fomenter secrètement le feu de l'Italia irredenta.

Que le frère de l'empereur d'Autriche soit venu à Rome par simple caprice, personne ne le suppose. Je crois savoir que, dans ce voyage, il avait une double mission près de Léon XIII et près d'Humbert I^{er}.

Au Pape il aurait manifesté la sympathie des trois puissances du Nord pour les nobles efforts tentés par Rome dans le but

— Oh ! François ! s'écria-t-il indigné.

Puis, se tournant pour suivre le domestique, il aperçut, à quelques pas de lui, dans un fauteuil, M^{me} de la Charmie.

A cette vue, Michel Desvignes chancela comme un homme ivre : un cri, un sourd râlement plutôt, sortit avec peine de sa gorge oppressée ; s'avançant, puis reculant avec effroi :

— Georgine ! cria-t-il, en prenant sa tête dans ses mains, Georgine !... la morte !...

Le fermier des Coudriers tomba inanimé sur le parquet.

A ce cri, à cette chute, chacun se leva, mu comme par un ressort ; les dames elles-mêmes s'éloignèrent effrayées ; il y eut un moment de confusion inexprimable.

(A suivre.)

SOPHRONYME LOUDIER.

Un marbrier avait gravé sur l'épithaphe d'un jeune enfant :

« Décédé à l'âge d'un moi. »

La famille, s'étonnant qu'il eût supprimé l's :

— Vous devriez savoir, dit-il d'un air capable, qu'on ne met jamais d's... au singulier !

Entendu dans les parages de la Bourse :

— Comment ! Z... qu'on disait si solide !

— Filé en Belgique.

— Je n'en reviens pas.

— Et lui, donc !

de maintenir chez elle l'ordre social et de leur concilier l'appui et le dévouement soumis de leurs sujets catholiques, efforts dont les puissances catholiques ne pourront pas ne pas tenir compte en temps opportun.

Au roi Humbert, l'archiduc aurait exprimé la ferme résolution des trois empereurs d'endiguer efficacement la Révolution, laquelle, comme le démontrent les récents attentats, met en péril l'existence même de la société et tente de renverser les bases sur lesquelles repose l'association des hommes.

On assure qu'ensuite l'archiduc a prononcé des paroles fort énergiques à propos de l'agitation qui n'est pas sérieusement réprimée et qui a pour objet l'Italia irredenta ; il a témoigné son étonnement de ce que l'on a permis à Garibaldi, qui est en somme général du royaume, député et pensionné par l'Etat, de provoquer ouvertement et d'exciter le peuple italien à la guerre contre l'Autriche.

Parlant ensuite du Tyrol et du Trentin, soumis à l'Autriche, l'archiduc aurait rappelé au roi Humbert que la possession de ces provinces est pleinement garantie à l'Autriche par son alliée, l'Allemagne, laquelle considérerait comme faite à elle-même toute attaque faite contre l'Autriche de ce côté.

J'ai des raisons de croire ces informations exactes. »

Etranger.

QUESTION D'ORIENT. — On écrit de Cologne, à l'Agence Havas :

« Samedi, les représentants de la Grèce ont remis aux cabinets des six grandes puissances un Memorandum portant la date du 2 avril, dans lequel le gouvernement grec développe les raisons qui lui font considérer comme insuffisantes les concessions contenues dans la proposition de la Porte, même avec les modifications introduites par les ambassadeurs à Constantinople.

Les arguments de M. Coumoundouros sont déjà connus, au moins en grande partie. Toutefois, il importe en ce moment de faire connaître ce Memorandum, parce que la parole étant à la Grèce, ce document nous donne une idée fort exacte de l'opinion actuelle des hommes d'Etat grecs, de ce qu'ils envisagent comme faisant partie de leurs revendications nécessaires et des difficultés qui attendent encore les puissances pour aboutir à la solution pacifique si désirée.

Ce Memorandum, sauf dans ses parties générales, ne fait aucune allusion à Janina et à Metzovo, qui avaient été au début de la question, surtout la première de ces deux villes, le sujet principal de la difficulté. Cela prouve que le gouvernement grec a conscience de l'inutilité des efforts qu'il pourrait faire à ce sujet et qu'il abandonne, pour le moment du moins, toute pensée de revendiquer le haut Epire.

D'un autre côté, il faut remarquer que l'effort principal du memorandum porte sur Preveza, c'est-à-dire sur le bas Epire. Cela indique probablement que des tentatives nouvelles sont ou seront faites pour obtenir des modifications dans ce sens, et il se pourrait que la réponse de la Grèce en fit une condition plus ou moins formelle de son acceptation.

S'il en est ainsi, la réponse des puissances n'est pas douteuse. Toute tentative de modification, même la plus légère, dans la proposition présentée par elles, sera repoussée péremptoirement. Le texte de la note communiquée à Athènes le donne d'ailleurs bien à entendre, car les gouvernements déclarent dans cette note que la nouvelle proposition a été substituée à toutes celles qui avaient été faites précédemment à la décision de la Conférence de Berlin, que cette proposition est désormais définitive, et elle doit être considérée comme la décision suprême de l'Europe.

Tout fait présager que devant l'attitude résolue des puissances, le gouvernement grec suivra sa première pensée, celle que vous développait ma précédente lettre. Il convoquera la Chambre pour rejeter sur elle la responsabilité d'une réponse, il fera en sorte d'obtenir une certaine autonomie administrative pour l'Epire, et la garantie des puissances que la remise des territoires sera opérée pacifiquement ; enfin, armé de ces deux arguments qui exerceraient assurément une grande influence sur l'esprit des

députés grecs, il sollicitera un vote de la Chambre pour ou contre l'acceptation.

Quelle que soit la réponse de la Chambre, et tout fait espérer qu'elle sera affirmative, les dangers d'anarchie qui menacent le trône ou le cabinet seront ainsi écartés.

On avait cru, pendant quelque temps, que M. Coumoundouros laisserait la place à M. Delyannis. Mais depuis quelques jours les nouvelles d'Athènes indiquent que cette combinaison a été écartée. Il semblerait au contraire que les deux chefs des groupes principaux, M. Coumoundouros et M. Tri-coups, pour ne laisser aucune place au groupe Delyannis, s'entendraient secrètement entre eux pour suivre la politique que je viens d'indiquer. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 avril.

Il y a encore beaucoup d'agitation à la Bourse, mais toutes les tendances de la journée ont été dans le sens d'une reprise. On cote 120.10 sur le 5 0/0, 84.50 sur l'amortissable et 89.50 sur l'Italien.

Le Crédit mobilier donne lieu à des transactions animées. On dit que les communications qui seront faites demain à l'assemblée générale seront des plus intéressantes.

La Banque hypothécaire a rétrogradé en ce qui concerne le cours de 700 et elle ne parvient pas à se rétablir à ce prix.

L'action du Crédit foncier se rapproche vivement du cours de 1,600. A ce prix, il y a de beaux profits à recueillir, parce que les calculs des prix modérés portent la valeur du titre au-delà de 2,000.

On demande des obligations communales nouvelles 4 0/0.

L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 700.

L'obligation de la Société la Rente Mutuelle se classe graduellement. Cet établissement a un portefeuille d'affaires de plus de 10 millions. De très-vastes projets sont également à l'étude.

La Banque nationale est très-ferme à 655. Cette institution s'appuie sur les beaux résultats produits par l'exercice 1880. Le dividende qui va être mis en distribution est de 32.50 pour l'année. On a de plus constitué une importante réserve spéciale.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons reçu, hier, la lettre suivante :

TRAMWAYS SAUMUOIS.

Saumur, 13 avril 1881.

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'apprends que quelques personnes ne sais dans quel but, exploitant des retards inévitables dans la mise en œuvre d'une entreprise du genre de celle dont je m'occupe, font courir le bruit que la création des Tramways saumurois n'aura pas lieu.

Permettez-moi d'user de l'hospitalité de vos colonnes pour couper court à toute espèce de racontars.

A la date du 21 mars dernier, M. le ministre des travaux publics adressait à M. Allain-Targé, député de Paris, mais appartenant en réalité au Saumurois, la lettre suivante :

MINISTÈRE
des travaux publics
DIRECTION
du cabinet et du personnel
Paris, le 21 mars 1881.

Monsieur le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu m'entretenir de nouveau de la question des Tramways de Saumur.

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de cette affaire est entre les mains de M. l'inspecteur général Charpy qui s'occupe, en ce moment, de concert avec le demandeur en concession, à mettre le cahier des charges, présenté par ce dernier, en harmonie avec le cahier des charges-type adopté récemment par le Conseil général des Ponts-et-Chaussées.

Vous pouvez, d'ailleurs, être assuré que je bâtonnerai autant que possible la solution qui vous intéresse.

Agréez, Monsieur le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des travaux publics,

Signé : SADI-CARNOT.

A M. Allain-Targé, député.

Depuis cette lettre, l'entente a été faite sur tous les points entre M. l'inspecteur général Charpy, M. l'ingénieur en chef du département et moi.

Toute cause de retard a donc disparu, et les formalités qui restent à remplir, telles que : enquête et avis du Conseil d'Etat, me laissent simplement le temps strictement nécessaire pour la constitution de la Société définitive et pour la préparation des projets d'exécution.

Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma parfaite considération.
O. MONPROFIT.

AVIS AU PUBLIC.

Les souscripteurs sont prévenus que les comptes du département échangeront dès à présent, contre les certificats d'emprunt munis de talons de versement, les récépissés provisoires de souscriptions.
Le Receveur des Finances,
DE LAGRANGE.

Les officiers et sous-officiers détachés à l'École de cavalerie pour en suivre les cours, et appartenant aux régiments envoyés en Algérie, ont quitté Saumur ces jours derniers pour rejoindre leur corps.

Un détachement du 41^e escadron du train des équipages a également quitté Nantes hier, pour se rendre à Oran.
Il se compose de 2 sous-officiers, 4 brigadiers et 78 hommes.

Nous avons eu hier un orage comme aux jours d'été : le tonnerre a grondé fort longtemps et la nuée a porté sur les campagnes de Doué, Verrie et Longué, épargnant notre ville.

ÉGLISE SAINT-PIERRE.

Le jour de Pâques, à la grand'messe, M. Halbert fera exécuter les morceaux suivants :

Kyrie et Gloria, de Palestrina ;
Sanctus et Agnus Dei, de Mozart.

À l'issue des vêpres, sermon de clôture de la station quadragésimale par le R. P. Marie-Bernard.

Voici une particularité au sujet de la fête de Pâques :

La Pâques juive et la Pâques russe seront célébrées, cette année, à une date très-rapprochée de la fête de Pâques catholique.

Mercredi prochain commenceront, dans les synagogues, les prières de la Pâques. Les familles israélites pratiquent, on le sait, pendant plusieurs jours, une abstinence très-rigoureuse. La fête du *Yom-Kippour* ou grand pardon termine ces retraites.

La Pâques russe sera célébrée, le 24 avril prochain, en l'église de la rue Daru. La messe est dite, ce jour-là, à minuit. Tous les membres de la colonie russe, à Paris, assistent à cet office, qui est la plus grande solennité de la religion grecque.

LES DICTONS DU MOIS D'AVRIL.

Le mois d'avril a fourni à nos pères de nombreux sujets d'observations qu'ils formulaient, comme toujours, en sentences rimées. En voici quelques-unes :

Bourgeon qui pousse en avril
Met peu de vin en baril.
Avril et mai de l'année
Font seuls la destinée.
Il n'est si gentil mois d'avril
Qui n'ait son chapeau de grésil.
Ne te découvre pas d'un fil,
Ce n'est qu'en mai
Qu'on ôte ce qu'il plaît.

À côté de ces observations d'autrefois, plaçons celles du bulletin météorologique du *New-York Herald* qui, pour n'être pas en vers, n'en ont pas moins leur valeur. Voici ce qu'elles disent :

Orages vers les 18, 21, 24, 28 ; gros temps, crues d'eau, surtout dans le Sud-Ouest et le Midi, et, pour couronner le tout, gelées du 15 au 21 et du 24 au 30.
Avis aux propriétaires de vignes et aux horticulteurs.

On lit dans le *Patriote*, d'Angers :
« Nous racontions dernièrement qu'un garçon boulanger de Doué-la-Fontaine s'était enfui de chez son patron en lui enlevant sa femme et une certaine somme d'argent. Nous apprenons que les deux amoureux fugitifs ont été arrêtés à Saumur. »

CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS.

Samedi, c'était le grand jour, le jour impatientement espéré, le jour de la Coupe. Plus de dix mille personnes occupaient les tribunes. Il y a eu d'abord défilé de tous les récompensés, puis est arrivée l'heure des obstacles, le clou de la représentation.
Le maréchal de Mac-Mahon et le maréchal

Canrobert étaient dans la tribune réservée aux militaires.

M^{lle} Grévy était dans la tribune officielle entourée de ministres et de personnages politiques. Au-dessous, au milieu du jury, se tenaient les princes d'Orléans, le duc d'Aumale en tête.

Les officiers ont été couverts d'applaudissements et il est juste de reconnaître que lorsqu'on a vu à cheval M. de Cahouet, de Gontaut, Herissant, Corvisart, Grelley, Sordet, Conneau, de Sesmaisons, Fleury, Hache et de Mareuil, on emporte une haute idée de la façon supérieure dont on monte dans l'armée.

Le 1^{er} prix de la Coupe a été remporté par M. de Cahouet, monté *Courtalain*, le cheval de M. de Gontaut-Biron. M. de Gontaut est officier à Saumur ; c'est un cavalier hors ligne, comme M. de Cahouet. Cette semaine, il avait été victime d'un accident qui avait failli lui coûter la vie : un cheval tué sous lui ; on l'avait relevé à moitié écrasé.

Malgré cette chute, qui eut mis au lit pour trois semaines un homme de demi-trempe, le comte de Gontaut était présent, et le succès de *Courtalain* a guéri ses contusions.

M. Conneau, lieutenant au 6^e dragons, a obtenu la seconde place, avec la jument *Patienne*. Les épreuves comprenaient trois tours, avec douze sauts d'obstacles, sur une distance de 1,200 mètres.

Le jury, pour reconnaître les véritables qualités de quatre autres chevaux, a décidé la création de quatre prix supplémentaires qui ont été donnés aux chevaux suivants : *Marsoin*, monté par M. Grelley, lieutenant écuyer à Saint-Cyr ; *Sapeur*, jument de 42 ans, montée par M. Herissant ; *Etoile*, montée par M. Léon, et *Acier*, monté par M. de Sonis, lieutenant au 6^e dragons.

Des flots de rubans ont été accordés à *Alcibiade*, monté par M. de La Londe, lieutenant au 12^e cuirassiers ; *Pirate*, monté par M. d'Hotelans, sous-lieutenant au 2^e cuirassiers, et *Padley*, monté par M. Torrance.

À six heures moins le quart, il y avait Longchamps. Le manège s'était tout à coup rempli de cavaliers civils et militaires qui galopèrent et trottaient capricieusement jusqu'au moment où, sur un signal, ils vinrent tous se ranger devant la tribune du jury où le général Thornton leur distribua leurs récompenses.

La musique de la garde républicaine, sous la direction de son chef, M. Sellenick, s'est fait entendre à diverses reprises.

SAINT-NAZAIRE.

On annonce qu'une grande cavalcade s'organise à Saint-Nazaire pour l'inauguration du bassin de Penhouët. Elle sera composée d'une partie historique et d'une partie fantaisie.

La Compagnie du chemin de fer de l'Ouest fait en ce moment un essai d'éclairage au gaz pour ses wagons.

Nous ne pouvons que féliciter cette Compagnie de l'initiative qu'elle a prise en cherchant à remplacer par une lumière éclatante les quinquets fumeux qui sont encore en usage sur nos différents railways.

Faits divers.

Le *Courrier du Centre*, de Limoges, du 10 avril, signale un crime horrible qui rappelle la fameuse affaire Lemoine, à Chinon, et qui aurait été commis au village de Lavillatte, dans la commune de Lussac-les-Eglises. Une fille, Rose B..., aurait, de complicité avec sa mère, fait brûler dans un four l'enfant dont elle venait d'accoucher.

Le parquet de Bellac s'est transporté sur le lieu du crime et, après recherches faites dans la maison, des fragments d'os qui ont été reconnus pour être ceux d'un enfant ont été découverts dans les cendres ; on presume que le jour même ou le lendemain du jour où la fille B... est accouchée, on avait chauffé le four sous prétexte de cuire du pain et que l'enfant y avait été brûlé.

La mère et la fille ont été conduites par la gendarmerie à Bellac pour être mises à la disposition de M. le procureur de la République.

Le capitaine Boyton. — Les journaux américains publient, concernant M. Boyton,

le nageur bien connu, de curieux renseignements.

M. Boyton, qu'on croyait mort, jouit d'une parfaite santé et est en ce moment prisonnier au Chili. Il a accompli des merveilles en qualité de torpilleur péruvien. Accompagné d'un petit navire, il entreprit un jour de faire en nageant, une reconnaissance contre la flotte chilienne en station devant le Callao. S'étant séparé du navire, il s'avança jusque dans le voisinage des positions ennemies et dut se réfugier dans le creux d'un rocher pour échapper aux gardes-côtes chiliens. Il y resta caché tout un jour. Comme il n'avait rien à boire ni à manger, il ne put rester longtemps dans cet endroit.

Quand la nuit fut venue, il se mit de nouveau à nager dans la direction de Callao, où il arriva à 5 heures du matin, après avoir passé devant les gardes-côtes péruviens qui tirèrent sur lui, heureusement sans l'atteindre.

Le navire qui l'accompagnait était depuis longtemps rentré à Callao, parce que le capitaine croyait que M. Boyton avait été fait prisonnier par les Chiliens. Lorsque la ville de Callao fut prise par les Chiliens, M. Boyton fut réellement fait prisonnier : on l'emmena à Lima où il fut mis en liberté à la condition qu'il ne s'éloignerait pas de cette ville. Suivant les dernières nouvelles, le commandant en chef des troupes chiliennes à Lima avait l'intention de mettre complètement en liberté M. Boyton et plusieurs autres Américains qui n'ont jamais songé à prendre part à la guerre.

Une dépêche de Chio, 12 avril, soir, annonce que, la veille, une violente secousse a achevé la ruine de l'île. On signale de nouveaux blessés.

NOUVEAU FOYER DE CHAUDIÈRES.

Une découverte, particulièrement importante, que les nombreux intéressés nous sauront gré de leur signaler.

On sait que des quantités considérables de gaz combustibles s'échappent par les cheminées des usines, bateaux, locomotives, etc., en pure perte. Ce qui se dilapide ainsi de charbon est colossal. Les nombreux moyens, la plupart du reste assez coûteux, ont été préconisés pour y remédier, mais n'avaient donné que des résultats assez relatifs.

Aujourd'hui, un ingénieur de Paris, M. Criner, qui a fait de ces questions une étude spéciale, a résolu le problème et trouvé le moyen ingénieux et facile d'obtenir la combustion parfaite pour une simple modification dans la disposition des foyers de chaudières. De là une économie énorme de combustible que la pratique a d'ailleurs déjà confirmée. Il ne s'agit de rien moins que d'une réduction du prix de revient de la vapeur de 20 à 25 0/0 et souvent bien davantage ; de plus, disparition complète de l'affreuse fumée que vomissent les cheminées de nos usines, de nos bateaux, de nos locomotives.

Par sa forme et par la chaleur élevée qu'elle développe, le foyer Criner permet outre l'utilisation aux chaudières des combustibles les plus inférieurs. Et ce qui rend cette invention plus précieuse encore, c'est qu'elle ne nécessite pas une construction nouvelle ; elle s'applique très-facilement, et avec une dépense minime, à toutes les chaudières existantes.

AVIS AUX INDUSTRIELS SOUCIEUX DU PROGRÈS ET DES VÉRITABLES ÉCONOMIES ! Espérons qu'ils ne laisseront pas dormir une semblable trouvaille.

Le retour du Printemps.

Les ruines du Printemps ont été l'attraction durant quinze jours, triste monument de désolation, dont les grands murs noircis, levant au ciel leurs grands bras décharnés, semblaient porter le deuil de nos coquettes envolées, bluettes légères emportées dans une flamboyante apothéose.

L'attraction va revenir, mais avec une impression plus joyeuse : le gai présage d'une prochaine résurrection. Bientôt vente sera faite des marchandises épargnées par le feu et liquidées à des prix dérisoires de bon marché. Réservez donc vos éplettes printanières, mesdames, car ce bienheureux jour vous permettra de réaliser une économie colossale. Mais, en attendant, j'annonce

aujourd'hui la première bonne nouvelle : Les services d'expédition en province et à l'étranger ont pu être absolument réorganisés par M. Jaluzot, grâce aux marchandises demeurées en douanes.

De même, les catalogues, encore sous presse au moment du désastre, ont échappé à l'incendie. Le service est donc absolument rétabli et sera plus soigné encore qu'aux saisons précédentes, l'attention se portant tout entière à la clientèle lointaine qui se trouve ainsi privilégiée.

Hâtez-vous donc, mesdames, de réclamer vos catalogues ! Ils seront envoyés tout de suite à toutes celles qui en feront la demande, adressée tout simplement à « M. Jaluzot, à Paris. »

C'est avec joie, j'en suis certaine, et avec un élan de sympathie que seront accueillis, par toutes les femmes, les efforts admirables de ceux qui ont été si cruellement éprouvés et qui se sont montrés aussi bien à la hauteur de l'infortune que de la prospérité naguère. JANE B.

Nouvelles à la main.

La marraine à son filleul :
— Eh bien, mon enfant, te plais-tu au collège ?
— Oui, marraine... le dimanche, le jeudi et... le mardi-gras !

M^{lle} Bébé a un grand-papa qui lui a appris à ouvrir et à fermer un chapeau mécanique qu'il porte souvent.

L'autre jour, il vient avec un chapeau de soie ordinaire.

Tout à coup, il voit la petite fille venir à lui avec ce tuyau de poêle tout neuf réduit en accordéon.

— Oh ! grand-papa, dit-elle, celui-là est très-difficile. J'ai été obligée de m'asseoir dessus, et encore je n'ai pu le fermer qu'à moitié !

On demandait hier à Calino quel âge avait son frère, dont il est l'aîné.

— Dans trois ans, répondit-il, nous serons du même âge.

Le jeune Gontran est fort distrait. Il assistait hier à une messe de mariage ; la cérémonie terminée, on se met en mouvement pour sortir de l'église.

— Allez-vous jusqu'au cimetière ? demande-t-il à l'un des témoins.

Encore une variété nouvelle de tailleurs. Voici ce que l'on peut lire sur l'enseigne de l'un d'eux :

Tailleur pour chiens élégants.

BOURSE DE PARIS

DU 13 AVRIL 1881.

Rente 3 0/0	83
Rente 3 0/0 amortissable	84 60
3 0/0 amortissable (nouveau)	84
Rente 4 1/2	112
Rente 5 0/0	119 75

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Les événements de Russie, par R. Bryon. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Potchefstroom, par A. D. — *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*, par Henri Rivière (suite). — Le tremblement de terre d'Ischia, par R. Bryon. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny.

GRAVURES : M. Charles Gounod. — Théâtre national de l'Opéra : *Le Tribut de Zamora*, opéra en quatre actes, paroles de MM. Ad. d'Ennery et Brésil, musique de M. Charles Gounod. — Saint-Petersbourg : découverte d'une mine ; chapelle élevée à la place où le czar a été assassiné. — S. A. R. le duc d'Aumale et M. Rousse, membres de l'Académie française. — *La Berceuse*, tableau de M. C.-A. Pabst. — Revue comique du mois, par Draner (douze gravures). — Le récent tremblement de terre d'Ischia. — Potchefstroom, dans le Transvaal. — Rébus.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Émission d'Obligations Communales 4 0/0

En représentation des prêts qu'il consent aux villes, aux communes et aux départements, le Crédit Foncier de France délivre des OBLIGATIONS COMMUNALES 4 0/0 DE 100 FRANCS ET DE 500 FRANCS, au porteur ou nominatives.

Ces Obligations sont émises au pair, soit au prix de 100 FRANCS pour les obligations d'une valeur de 100 francs, soit au prix de 500 FRANCS pour les obligations d'une valeur de 500 francs. Elles sont remboursables aux mêmes prix, en 60 ans au plus tard, par voie de tirages au sort, qui auront lieu les 5 février et 5 août de chaque année.

Les intérêts sont payables : A Paris, au Crédit

FONCIER, dans les départements, AUX TRÉSORIERS GÉNÉRAUX ET AUX RECEPTEURS PARTICULIERS, semestriellement les 1^{er} avril et 1^{er} octobre sur les titres de 500 francs et annuellement le 1^{er} avril sur les titres de 100 francs.

Les demandes sont reçues :
A PARIS : au Crédit Foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19 ;
DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux et les Receveurs particuliers des Finances.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,

nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.
Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine

Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ce point qu'il n'y avait aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAT, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de

poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GOMBAUD à Besson, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), (718) 8, rue Castiglione, Paris.

LES FRÈRES MAHON, médecins spécialistes « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, téguments, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, teignes, docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN, boulevard de Paris, rue de Rivoli, 30. — Consulta-

LES FRÈRES MAHON
ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le Dr CLERY à Marseille.
P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, par suite de saisie-exécution.

Le samedi 23 avril 1881, à une heure de relevée, et les samedis suivants, à la même heure.

A Saumur, sur la place de la Bilange,

Il sera procédé, par le ministère de M^e Thubé, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques

D'UNE VOITURE

De marchand bonnetier.

Contenant : bas et chaussettes laine et coton, gilets laine et coton, caleçons, bonnets de coton et autres articles de bonneterie ;

Le tout saisi sur le sieur Eugène Devezeau, marchand ambulancier.

Au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ.

NOTA. — Immédiatement après la vente des marchandises, on vendra la voiture et sa bâche. (269)

A CÉDER

UN TRÈS-BON MAGASIN

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

De suite ou pour la Toussaint prochaine.

UN TRÈS-BON MAGASIN

DE
Bonnerie, Épicerie et Mercerie,
Situé à Allonnes, arrondissement de Saumur.

Conditions très-avantageuses. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M. Cassus, propriétaire à Allonnes. (245)

PAPIERS PEINTS

COLOMBEL

22-24, rue de la Tonnelle, SAUMUR.

M. COLOMBEL, ayant passé des marchés avec les meilleures fabriques de papiers peints, à des prix très-avantageux, est à même d'offrir à sa clientèle des papiers à des prix exceptionnels, fabriqués dans de bonnes conditions et de très-bon goût.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Un très-grand assortiment de PAPIERS PEINTS, valeur 0 fr. 35 c., vendus 0 fr. 20 c. le rouleau.
Les AGATHES, valeur 1 fr. 40, vendus 0 fr. 90 c.
PAPIER BLANC SATINÉ, valeur 1 fr. 50 c., vendu 0 fr. 95 c.
CHÈNE VERNIS, valeur 2 fr., vendus 0 fr. 95 c.
PAPIER DORÉ pour salon, depuis 1 fr. 25 c.
TOILE CIRÉE, TOILE PARQUET d'appartement, le tout vendu aux conditions les plus avantageuses.

M. COLOMBEL se charge également du collage des papiers, peinture d'appartement et décoration en tous genres. (254)

MÉDECINE INTIME

Guérison immédiate des Rétrécissements,

Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie, Gravelle, etc.

GUIDE MÉDICAL du Dr COBRIN, avec lequel on peut se traiter seul ; 43^e édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25). Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD. (192)

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALLET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UN JARDIN

Entouré de murs avec espaliers en plein rapport,

Contenant 5 ares 50 centiares ; Une CHAMBRE et une VOLIÈRE en dépendent ;

Le tout avenue de la Vendée. S'adresser à M. ROSSER, même avenue. (209)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté ; six chambres au premier et au second ; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE BLANC

Demande un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC.

LA PRAIRIE DES HURAUDIÈRES, joignant l'établissement Sarget et le Bray, sera ouverte au pacage à partir du 20 avril.

Bons et plantureux herbages. S'adresser à la maison des Huraudières. (270)

ON DEMANDE un expéditionnaire possédant l'orthographe et une bonne écriture courante. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,

19, rue Royale, Saumur,

Au premier.

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

LE FINANCIER DES COMMUNES
93,000 Abonnés
FRANCS 10 pages de texte par an
Liste des Tirages
BANQUE DES COMMUNES
15, Chaussée-d'Antin, Paris
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT
Produit à l'usage des Communes et des Administrateurs

FUMIGATEUR

Anti-Asthmatique

Prix : 2^{fr} 50
36 Séances
PAPIER
COMPOSÉ DE 11 PLANTES
36 Séances
Prix : 2^{fr} 50

Remède infailible contre l'Asthme, les quintes de toux, les Suffocations.

Préparé par M. A. LEGRAND
Ph^{ie} de l'École supérieure de Paris
ET EXPÉRIMENTÉ AVEC SUCCÈS DEPUIS 5 ANS
à la Mon Médicale ENGAUSSE & CANESIE
Fondée en 1869
57, rue Rochechouart, Paris

En vente dans toutes les Pharmacies
S'adresser, pour toutes demandes et Commissions :
M^{rs} GOUTELLIER, PAER & Co

45, Faubourg Montmartre, Paris
Dépôt à Saumur chez M. BENOUL.

PALAIS DES MARCHANDS ANGERS

Est la seule maison qui, par son organisation, puisse offrir des ameublements première qualité aux conditions suivantes :
TOUS NOS MEUBLES SONT GARANTIS

CHAMBRE A COUCHER

Lit de fer.
Sommier.
Traversins.
Matelas.
Oreillers.
Table ronde.
Table de nuit.
Les 7 pièces
75 fr.

CHAMBRE A COUCHER

NOYER OU ACAJOU
Une Armoire à glace grand modèle
Un Lit cadre.
Une Commode
Une Table de nuit, vide-poche.
Les 4 pièces
350 fr.

CHAMBRE A COUCHER

RICHE
Armoire à glace, pans coupés, grand modèle, Thuya et Palissandre.
Lit, pans coupés, Thuya et Palissandre.
Commode-Toilette, Thuya et Palissandre.
Table de nuit, vide-poche, Thuya et Palissandre.
Les 4 pièces
475 fr.

CHOIX IMMENSE DE CHAMBRES A COUCHER
Acajou, Palissandre, Noyer, Vieux Chêne,
CHAMBRES A COUCHER LOUIS XIII, LOUIS XIV, LOUIS XV, etc.

Un catalogue très-complet est mis à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Envoi franco d'une caisse d'échantillons.

FER BRAVAIS
Adopté dans les Hôpitaux (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par les Médecins
Contre Anémie, Chlorose, Débilité, Épuisement, Pertes blanches, etc.
Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées), est le meilleur de tous les toniques et le reconstituant par excellence ; il se distingue par sa supériorité de sa préparation due à des appareils des plus perfectionnés ; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac ; de plus il ne noircit jamais les dents.
C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.
Dépôts principaux à Paris, 33, rue LAFFAYETTE et AVENUE DE L'OPÉRA, 50
où l'on trouve également le Quinquina Bravais et les Eaux Minérales Naturelles de l'Ardeche, Sources du Vernet, etc.
Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre.
Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.

Dépôts à Saumur, pharmacies ERNOUL, R. FRIGNOUX, GABLIN.

Saumur, imprimerie de P. GODET.